

Inscription en résidence principale

Se présenter au contrôle des habitants muni des documents suivants :

Ressortissants suisses

Célibataire

- ❑ Acte d'origine ou certificat individuel d'état civil
- ❑ Bail à loyer

Personne seule

(veuve, séparée ou divorcée)

- ❑ Certificat de famille suisse régularisé ou acte de famille ou acte d'origine
- ❑ Bail à loyer

Couple marié

(avec ou sans enfant)

- ❑ Certificat de famille suisse régularisé ou acte de famille ou acte d'origine
- ❑ Bail à loyer

Aucun émolument communal n'est perçu

Ressortissants étrangers

Célibataire

- ❑ Passeport national ou carte d'identité valable
- ❑ Permis de séjour ou d'établissement
- ❑ Acte de naissance ou certificat de famille des parents
- ❑ 3 photos récentes, format passeport
- ❑ Fiche de salaire
- ❑ Bail à loyer

Personne seule

(veuve, séparée ou divorcée)

- ❑ Passeport national ou carte d'identité valable
- ❑ Permis de séjour ou d'établissement
- ❑ Certificat de famille /acte de mariage
- ❑ Jugement de divorce /acte de décès du conjoint
- ❑ 3 photos récentes, format passeport
- ❑ Fiche de salaire
- ❑ Bail à loyer

Couple marié

(avec ou sans enfant)

- ❑ Passeport national ou carte d'identité valable
- ❑ Permis de séjour ou d'établissement
- ❑ Certificat de famille ou acte de mariage
- ❑ Acte de naissance de l'enfant
- ❑ 3 photos récentes de chacun, format passeport
- ❑ Fiche de salaire
- ❑ Bail à loyer

Merci de nous contacter pour l'émolument communal

Contrôle des habitants | Grand-Rue 38 | Case postale 320 | 1196 Gland

controle.des.habitants@gland.ch

Tél. : +41 22 354 04 50 | Fax : +41 22 354 04 59